

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT

PROTEGER



Couper les machines, l'électricité, le gaz,... (éviter le sur-accident).



Demander aux personnes présentes de s'éloigner. Isoler si possible la victime.

OBSERVER



Quel est le problème de la victime ?

- Saigne t-elle ?
- A-t-elle une respiration difficile ?
- Répond-elle ?
- Où a-t-elle mal ?

ALERTER



Un Secouriste - SST signalé par un logo apposé sur la porte ou sur la liste affichée dans le couloir.



Le SAMU - 15
 N° urgence européen : 112
 N° urgence par SMS : 114



L'agent de sécurité
 MSA : 02.35.14.00.07
 Madrillet : 02.32.95.50.17
 Pasteur : 02.32.76.98.59
 Martainville : 02.35.14.86.73



- Communiquer :
- Nom/Prénom,
 - Numéro de téléphone (portable ou fixe à proximité),
 - Lieu précis de l'accident (ville, rue, n° bâtiment, étage, ...).
- NE PAS RACCROCHER EN PREMIER**



Demander à une personne de se rendre au devant des secours afin de les guider jusqu'à la victime.

SECOURIR



- Appliquer les consignes données par le SAMU.
- Couvrir la victime.
- En cas d'évolution de l'état de la victime, rappeler le SAMU.



NON →



NON →



Les secours se déplacent.

OUI

Rester avec la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

Le SAMU demande à voir la victime aux urgences.

OUI

Appliquer la convention «Transport aux urgences».

Appliquer les consignes du SAMU. En cas de besoin (surveillance victime,...), contacter le SUMPPS* 02.35.76.92.92.

* Service Universitaire de Médecine Préventive et de promotion de la santé